La communauté d'agglomération de Saumur-Val-de-Loire vient d'obtenir le label « Territoire Vélo » pour 3 ans.

Ce label est une reconnaissance des efforts entrepris par la communauté d'agglomération en faveur du tourisme à vélo, c'est aussi un outil de promotion du territoire et, de ce point de vue, il y a lieu de s'en féliciter. Il confirme les ambitions du schéma directeur cyclable de l'agglomération dont l'un des enjeux notamment consiste à développer la communication en faveur du vélo.

Après l'installation de la halte vélo à la base nautique de Saint-Hilaire et l'exposition de Clod sur les quais de l'Ile d'Offard, l'obtention du label est une juste récompense.

Pour autant, le label « Territoire Vélo » est destiné à promouvoir le cyclotourisme. Le vélo du quotidien demeure toujours le parent pauvre de la politique conduite par l'agglomération, malgré l'accroissement du nombre de vélos proposés à la location. L'accroissement de la part modale du vélo du quotidien sur le territoire, quel que soit le motif de déplacement (travail, courses, écoles ou loisir), figurait pourtant comme objectif du schéma directeur cyclable de l'agglomération.

Ce que les cyclistes vivent au quotidien, ce sont des pistes anciennes qui ne sont plus vraiment entretenues et dont l'enrobé se dégrade tellement qu'il rend les déplacements inconfortables (boulevard Delessert et Henri Dunant), c'est la difficulté de sécuriser les cycles faute d'arceaux-vélos en nombre suffisant à proximité des commerces ou des équipements publics, ce sont des bandes cyclables dangereuses comme celles de la rue d'Alsace entre la circulation et le stationnement des voitures, ce sont des sas vélos qui s'effacent au sol et c'est enfin et surtout l'absence d'un schéma des itinéraires vélos sécurisés permettant de traverser la ville en toute sécurité et de rejoindre les communes proches dans l'agglomération saumuroise.

En définitive, le label « Territoire Vélo » à destination des touristes, sera peu visible en comparaison de la renommée des grands axes nationaux comme la Loire à Vélo, la Vélo Francette ou encore une manifestation telle que Anjou Vélo Vintage. Il ne répond pas aux attentes des cyclistes du quotidien

en faveur desquels les efforts doivent désormais porter. La réalisation de pistes cyclables le long de la rue de Rouen va dans la bonne direction !

L'association *Place Au Vélo en Saumurois* toujours exigeante s'agissant du confort, de la sécurité et des intérêts des cyclistes se tient à la disposition des usagers comme des collectivités locales pour rendre l'agglomération vraiment cyclable !

Partager cet article :